

**LE HANGAR S. COOP**  
**c/o BASIS**  
**Av. Ste-Clotilde 9**  
**CH - 1205 Genève**  
TEL+41 22 312.33.90 / FAX+ 41 22 312.33.91

Peltiou

→ CARTS.

**M. Gérard Deshusses**  
**Président du bureau du conseil municipal**  
**Commission des arts et de la culture**  
Palais Eynard  
Rue de la Croix-Rouge 4  
1204 Genève

Genève, le 12 octobre 2004

*Concerne : demande d'audition concernant « Le Hangar S.Coop », maison des décors*

Monsieur le Président, Cher Monsieur, Chers membres de la Commission,

Vous n'êtes pas sans savoir que le DAC (Département des Affaires Culturelles de la Ville de Genève) soutient la création indépendante de danse et de théâtre et qu'elle attribue aux compagnies des subventions ponctuelles pour leurs projets artistiques.

Ces compagnies, souvent sans théâtre et sans administration, se réunissent régulièrement pour « faire le point » et faire tout ce qui est en leur pouvoir pour améliorer le terrain sur lequel elles travaillent.

En 2000, la majorité des compagnies genevoises et du reste de l'arc lémanique ont constaté un manque dans les structures offertes dans la région : il n'y a pas d'endroit pour stocker les décors des spectacles, les échanger ou les récupérer, les reprendre pour des tournées ou les recycler ; il n'y a pas non plus d'endroit à faible coût pour la construction de ces mêmes décors ; enfin, une grande pénurie de locaux de travail et de répétition se fait ressentir. Tous ces décors qui partent à la décharge représentent une perte considérable d'argent (venant des subventions...) et un gaspillage contraire aux efforts actuels allant vers le développement durable.

Pour répondre à ces besoins, une coopérative naît : Le Hangar S. Coop., dans laquelle une douzaine de compagnies investissent une part sociale (cf. liste des coopérateurs ci-jointe).

Aujourd'hui, Le Hangar doit voir le jour, dans le cadre d'un bâtiment artisanal dont la construction est imminente, sur la commune de Satigny.

Ce projet, porté par les compagnies et l'association BASIS (Bureau Arts de la Scène des Indépendants Suisses), a besoin d'un soutien structurel, au moins pendant les premières années de son lancement, essentiellement pour la technique et l'administration.

Vous trouverez ci-joint le dossier de présentation de la *maison des décors* « Le Hangar S.Coop ».

Nous avons sollicité le DAC pour un soutien structurel qui nous a été refusé (cf copie de la lettre du ... jointe), les subventions ponctuelles étant réservées exclusivement à la création de spectacles présentés au public, ce à quoi nous souscrivons pleinement. Il faut donc innover ici, pour pourvoir à un manque réel qui touche l'ensemble de notre profession, métiers artistiques et techniques confondus.

C'est pourquoi nous nous permettons de prendre contact avec vous afin de discuter avec nos élus de solutions pour l'aide administrative et technique à ce projet, porté courageusement par des petites structures sans moyens (associations, compagnies).

Nous serions très heureux de pouvoir vous présenter notre projet de vive voix et désirerions que notre requête figure à l'ordre du jour de la prochaine rencontre de la commission des arts et de la culture de la Ville de Genève.

En espérant que notre demande retiendra toute votre attention, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, Cher Monsieur, Mesdames et Messieurs les membres de la Commission, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Hangar S.Coop :  
Christian Métraux, Président



Annexes :

- dossier « Le Hangar S.Coop »
- copie de la lettre du DAC de la Ville de Genève



Ville de Genève

Genève, le 27 septembre 2004  
saac/cr

Division art et culture

Service aux artistes  
et acteurs culturels

Arts de la scène

Le Hangar S. Coop  
c/o Basis  
M. Christian Métraux, Président  
Avenue Sainte-Clotilde 9  
1205 Genève

Concerne : demande de soutien pour le fonctionnement de « Le Hangar S. Coop »

Monsieur le Directeur,

Votre courrier du 23 juin, adressé à Monsieur Patrice Mugny, Conseiller Administratif, nous est bien parvenu et a retenu toute notre attention.

En 2004 encore, le Département des affaires culturelles de la Ville de Genève ne soutient que des projets se concrétisant par des représentations ouvertes au public.

De ce fait, vous comprendrez que la démarche que vous suivez, malgré son intérêt, ne peut être soutenue.

Navré de ne pouvoir donner une suite favorable à votre requête, nous espérons qu'il vous sera possible de trouver d'autres sources de financement et vous adressons, Monsieur le Directeur nos salutations distinguées.

Jean-François Rohrbasser  
Conseiller culturel